



DEMANDE D'ATTESTATION DE SAVOIR-NAGER ENTRÉE EN 6°

NE CONCERNE PAS LES ENFANTS VENANTS DE L'ÉCOLE ASSOMPTION

Chères familles,

Dans le cadre des activités aquatiques que nous prévoyons pour votre enfant lors de la journée de cohésion en 6ème mais aussi pour d'éventuels séjours pédagogiques au cours de sa scolarité, nous vous prions de bien vouloir nous fournir une **attestation de savoir-nager**.

Cette attestation est importante pour nous assurer que chaque élève possède les compétences aquatiques de base nécessaires pour participer en toute sécurité à ces activités. Elle peut être délivrée par :

- Un maître-nageur sauveteur diplômé d'État (MNS)
- Une piscine municipale ou associative
- Un club de natation

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous envoyer ce document **en format PDF** par mail **avant le 25/08** à Mme LEMAIRE à l'adresse suivante : e.lemaire@assomption-bordeaux.com, de la façon suivante :

- Objet : **NOM Prénom** (de votre enfant) **Attestation savoir nager**
- Fichier enregistré sous le nom suivant : **NOM Prénom** (de votre enfant)

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions ou si vous avez besoin d'informations complémentaires.

Richard GRILLE, *Chef d'établissement Coordinateur*
Caroline BOUVARD-PRODEL, *Directrice adjointe collègue*
Shaundel BLAIX, *Responsable de niveau 6°*
Elodie LEMAIRE, *pour l'équipe d'EPS collègue*